

La prière de la sainte Vierge

Essai de théologie populaire

par le père Joseph de Tonquédec S. J.

POUR MONTRER ce qui distingue l'intercession de la sainte Vierge de celle des saints, on pourrait se contenter de le déduire de fondements théologiques connus. Une fois établi que Marie est Mère de Dieu et associée de façon très intime à l'acte même de la Rédemption, il devient évident que, de ce chef, elle intercède à des titres spéciaux. Une fois défini en quel sens elle est médiatrice et participe à l'application de toutes les grâces¹, il n'y a plus qu'une remarque à faire : ce rôle n'appartient qu'à elle seule et, à cet égard, aucun saint ne peut lui être assimilé.

L'usage de cette méthode aurait pour effet de réduire le présent travail à quelques lignes fort sèches. Il a paru plus intéressant d'employer, pour l'écrire, la méthode inductive et, sans rien supposer connu, de chercher quelle place est pratiquement assignée à l'intercession de la sainte Vierge par la dévotion des fidèles. Une théologie se dégagera d'elle-même des faits observés.

— I —

Quelle est l'idée que se forme le peuple chrétien de l'intercession de la sainte Vierge ? et comment la distingue-t-il de celle des saints ? L'Église lui donne sur ce point des leçons de choses. Dans tout sanctuaire, le fidèle rencontre la sainte Vierge. Elle respendit dans les verrières ; elle est dans les fresques, dans les tableaux, dans les émaux des vases sacrés. Son chiffre se dessine et ses symboles sont semés à profusion dans la broderie des nappes et des aubes, dans le tissu des vêtements liturgiques. Elle apparaît en une ou plusieurs statues. Le plus souvent, elle a son autel ou sa chapelle à part. Autant d'invitations à se souvenir d'elle, à recourir à son intercession, à voir en elle l'intercesseur indiqué, obligé. Et cela est ainsi partout, même quand le sanctuaire est dédié sous un autre vocable que celui de la sainte Vierge. Aucun saint n'est présenté aux fidèles avec une pareille insistance.

1 — Ces questions ont fait l'objet des précédents rapports.

Ce n'est pas tout. L'Église donne elle-même des exemples suggestifs. Elle prie la sainte Vierge comme elle ne prie aucun saint. Quand elle l'invoque avec d'autres, elle la place invariablement la première, comme la grande Orante et la suprême Médiatrice. C'est ainsi que Marie est appelée d'abord et qu'on réclame avant tout sa présence dans les supplications, les bénédictions, les consécérations. Ceci est déjà considérable. Mais il y a plus encore. L'intercession de la sainte Vierge est demandée, comme si elle était seule nécessaire et suffisante, alors que toutes les autres sont négligées. L'*Ave Maria* revient au début de toutes les heures canoniales, même dans les trois jours sombres qui terminent la Semaine Sainte, alors que l'Église ne semble plus vouloir penser à personne qu'à son Époux mort¹. En temps ordinaire, à la fin des grandes divisions de l'office, quand les chants vont s'éteindre, jaillit, comme un cri suprême, l'antienne à la sainte Vierge. Trois fois le jour, à l'aurore, à midi, au crépuscule, la cloche tinte pour annoncer l'heure de l'*Ave Maria*, le moment de prier la sainte Vierge... Arrêtons-nous : l'énumération de tous ces symptômes serait infinie. Chacun n'a qu'à écouter : il entendra à tout instant se croiser dans l'espace les voix innombrables de l'Église qui saluent la sainte Vierge et lui demandent son secours. C'est comme une litanie interminable où l'on répète sans cesse : priez pour nous, priez pour nous. Encore une fois, il n'y a pas de saint ni de sainte à qui l'Église s'adresse de la sorte.

Ne croyons pas, d'ailleurs, que ces caractéristiques du culte marial soient propres aux temps et aux lieux où nous nous trouvons. Les antiques liturgies d'Orient, les plus somptueuses et les plus fécondes dans la louange de Marie, sont aussi les plus empressées à lui demander d'intervenir. On a remarqué que l'Église latine, comme pour indiquer, par un signe précis, la différence rigoureuse qui sépare le culte de Dieu de celui de la Vierge, ne prie pas directement cette dernière dans les « oraisons » proprement dites ni dans les textes du canon, et qu'elle réserve toujours au Christ, unique médiateur essentiel, une mention exclusive à la clause de ses prières : *per Dominum nostrum Jesum Christum*². Les Églises d'Orient n'ont point de ces scrupules d'expression. Elles concluent parfois les oraisons par une formule où l'intercession de Marie est demandée³, et le prêtre à l'autel la prie directement. A titre d'exemple, je citerai – parce qu'elle est encore inédite en notre

1 — Cette remarque est du P. DE LA BROISE (*Études*, 13 mai 1896, p. 30).

2 — Il n'est pas exact de dire que l'Église latine ne prie pas directement la sainte Vierge à la messe. La remarque est vraie des parties que nous venons de mentionner, mais non point, par exemple, de l'antienne de l'Offertoire : *Ave Maria gratia plena, Dominus tecum*, etc. (Messe votive de Beata). *Recordare, Virgo Mater Dei, dum steteris in conspectu Domini, ut loquaris pro nobis bona*, etc. (Messe des Sept-Douleurs).

3 — Soit avec celle des saints, mais la première, soit seule. Voir NEWMAN, *Du culte de la sainte Vierge* (traduction française de la lettre au docteur Pusey sur son Eirenicon), Appendice G.

langue – l'*Anaphore* de la sainte Vierge¹ que renferme le missel éthiopien². Marie y apparaît mêlée à tous les actes du sacrifice eucharistique. Le thème de louange qui correspond à notre préface la prend pour objet : « *C'est pourquoi, ô Marie, nous t'aimerons, nous t'exalterons ; car ton Fils est pour nous le véritable aliment de justice, le vrai père de la vie*³. » — Au *Memento des morts*, elle est invoquée directement, comme reine du paradis et comme celle dont l'intercession assure les récompenses éternelles : « *Pour eux tous, ô Miséricordieuse, implore la miséricorde de ton Fils, afin qu'il accorde le repos à tous les papes, patriarches, évêques, prêtres, diacres... et à tout le peuple fidèle qui s'est endormi dans le sein de l'Église. Mais d'abord et surtout, pour tous ceux qui reposent ici, afin que leurs âmes reposent en paix, implore [Dieu] fréquemment. Car partout où sont invoqués les noms des martyrs vivifiants, des saints bénis, des anges vigilants, en tout lieu, tu es souveraine et ton nom est puissant devant Dieu*⁴. » — Dans les *trisagions* entremêlés à la prière eucharistique, la Vierge est associée à la louange de la Trinité : « *Saint est le Père qui se complaît en toi, Saint est le Fils unique qui habite en ton sein, Saint est le Paraclet, Esprit de justice, qui te soutient... Saint est le Seigneur, Saint est le puissant, Saint le vivant qui ne meurt pas, né de Marie.* » — A la communion, on se souvient d'elle : « *O Vierge qui donnes le fruit qui se mange et la liqueur qui se boit..., ô toi à qui nous devons le pain qui rend fort celui qui en mange...* » — Et la messe s'achève sur cette merveilleuse imploration : « *O Vierge, rappelle à celui qui se souvient de tout et n'oublie rien, rappelle-lui, ô Vierge, sa naissance de toi, quand il naquit à Bethléem, qu'il fut enveloppé de langes et qu'un âne et un bœuf le réchauffèrent par leur haleine dans les jours de froid et de gelée. Rappelle-lui, ô Vierge, son voyage avec toi, alors que tu fuyais avec lui de village en village, aux jours du roi Hérode. Rappelle-lui, ô Vierge, les pleurs amers qui coulèrent de tes yeux et tombèrent sur les joues de ton cher Fils. Rappelle-lui, ô Vierge, la faim et la soif, et l'affliction, et tout ce qui survint de*

1 — On sait que l'*anaphore* est cette partie de la messe que nous appelons préface et canon.

2 — Je dois la communication de ce joyau liturgique et tous les renseignements qui l'accompagnent à l'obligeance du P. M. Chaîne, ancien professeur à l'Institut biblique de Rome, qui prépare en ce moment une édition et traduction complète du missel éthiopien. Que ce savant ami me permette de lui témoigner ici ma gratitude. — L'*anaphore* citée sert pour les commémorations de la sainte Vierge qui sont célébrées, dans l'Église éthiopienne, le 21 de chaque mois, ainsi que pour les fêtes de saint Gabriel et de saint Daxios.

3 — Comparer, dans la liturgie grecque de saint Jean Chrysostome, la commémoration de la sainte Vierge, au canon de la messe : « *Il est vraiment juste de te proclamer bienheureuse, toi la mère de Dieu, toi toujours bienheureuse et tout immaculée, toi la mère de notre Dieu. Plus honorable que les chérubins, plus glorieuse que les sêraphins, toi qui sans corruption as enfanté le Dieu-Verbe, toi vraiment, mère de Dieu, nous te proclamons bienheureuse* ».

4 — Ce rôle mystérieux de la sainte Vierge dans l'au-delà était indiqué dans notre vieille prose *Languentibus in Purgatorio*, et c'est lui également que rappelle le titre récent de Reine du purgatoire, sous lequel les religieuses Auxiliatrices invoquent la sainte Vierge.

pénible à toi et à lui. Rappelle-lui la clémence et non le châtement ; rappelle-lui la miséricorde et non la colère...¹ ».

Or, ce que l'Église demande à Marie, ce sont les secours de l'ordre le plus élevé. Il semble que la grâce qui sanctifie et qui sauve soit déposée entre ses mains et qu'elle la dispense à sa guise. Nous avons entendu l'Église éthiopienne faire de Marie l'arbitre du sort éternel des âmes. L'Église latine ne dit rien de moins fort quand elle lui chante les mélancoliques paroles : *Et Jesum benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende...* On dirait que Jésus est encore, ainsi qu'aux jours de son enfance, entre les bras de sa mère et qu'à celle-ci il appartient de le montrer, de le faire voir dans l'éternité, comme elle le faisait jadis sur la terre.

Concluons. Instruit par tout cet ensemble de paroles et de signes, il est certain que le fidèle se fera de l'intercession de la sainte Vierge une idée sans analogue ; que, pour peu qu'il ouvre les yeux et les oreilles, il ne lui viendra pas en pensée de confondre ce rôle avec celui d'aucun saint ; qu'il verra en Marie, non la patronne particulière de certains endroits ou de certaines personnes, la dispensatrice de certains secours limités, mais la médiatrice universelle et indispensable de nos intérêts essentiels. Le fidèle l'apercevra à part, non seulement plus haut que les autres, mais plus profond dans les régions du mystère, placée, pour ainsi dire, au point même où jaillit la grâce et où se noue notre destinée surnaturelle.

— II —

Cependant, cette notion de l'intercession de Marie, inculquée directement au fidèle, par le seul fait qu'il vit dans l'Église, n'entre pas chez lui isolée.

Les leçons de choses qu'il reçoit se doublent d'un enseignement explicite, distribué par le catéchisme, la prédication, la direction spirituelle, la lecture des livres de piété. Par-là, une portion plus ou moins grande des raisons dogmatiques où la pratique s'appuie, arrive à la connaissance de chacun. Sans doute, l'ensemble de la théologie mariale, la thèse de la maternité de grâce, avec sa structure distincte et la cohésion de ses parties, telle que l'ont dessinée les travaux de ce congrès², n'est pas aperçue de tous. Certains liens, solides sans doute, sont trop ténus et trop subtils pour être facilement discernés. Ce n'est point le fait de n'importe qui d'analyser d'une façon rigoureuse le sens du *Fiat* de l'incarnation ou celui de *Ecce Mater tua* du calvaire. Je crois cependant que ces idées dogmatiques ont un résidu populaire,

1 — D'autres saints ont aussi leur anaphore spéciale, mais elle leur est simplement dédiée, sans qu'ils jouent, comme la sainte Vierge, un rôle dans le sacrifice. (Renseignement communiqué par le P. M. Chaîne.)

2 — Congrès marial du Folgoët (1913).

qu'on les retrouve condensées ou enveloppées en certaines notions familières et répandues partout.

Il y a, ici, au moins deux faits qui, pour la masse, apparaissent en pleine lumière : *Marie est la Mère de Dieu, Marie est notre Mère*. Rien de plus connu ; rien de moins savant. Quiconque a levé les yeux sur une statue de la Vierge portant l'Enfant qui bénit ou qui tient le globe du monde en sa main, a saisi le premier de ces faits. Et immédiatement, une conséquence s'est découverte. Un côté du rôle médiateur de Marie est apparu : celui par lequel elle touche à Dieu. Le peuple n'admettra jamais qu'une Mère de Dieu ne soit pas toute-puissante, qu'il y ait, dans les trésors de son Fils, quelque chose sur quoi elle ne puisse mettre la main. Les jeunes novices cisterciens, assis aux conférences de l'abbé Bernard, et qu'il compara un jour si joliment à des vignes en fleur ¹, étaient parfois peut-être fort empêchés de suivre, en ses souples méandres, la pensée de leur supérieur. Mais ils y entraient en plein quand il disait : « Marie est un aqueduc appliqué à la source même des grâces, un canal où s'écoule et descend la plénitude de la fontaine. *Descendit per aquæductum vena illa cælestis... Plenus equidem aquæductus, ut accipiant cæteri de plenitudine sed non plenitudinem ipsam* ² ». Ils comprenaient d'emblée que la Vierge est une médiatrice unique, ayant auprès de Dieu un rôle que ne possèdent ni les anges ni les saints : « *Cui enim Angelorum aliquando dictum est : Spiritus Sanctus superveniet in te ; ideoque et quod nascetur ex te sanctum vocabitur Filius Dei ?... Magnum est Angelo ut minister sit Domini ; sed Maria sublimius quiddam meruit, ut sit mater* ³. » Ces simples paroles suffirent pour classer l'influence de Marie absolument en dehors de toutes les autres, non pas seulement à un rang supérieur, mais dans une espèce à part, puisque le titre qui l'appuie est unique.

Considérons cependant l'autre extrémité de l'aqueduc : celui par lequel il nous touche. Ce n'est pas assez, en effet, que Marie soit à la source des grâces ; il faut qu'elle veuille nous les transmettre et qu'elle en soit chargée. Et si son rôle à notre égard doit se distinguer de celui des saints, il faut qu'elle ait, pour s'occuper de nous, un titre aussi personnel et incommunicable que son titre même de Mère de Dieu. Elle l'a : elle est notre Mère. Or,

¹ — « *Videtes istos novitios ? Nuper venerunt, nuper conversi sunt. Non possumus de ipsis dicere "quia vinea nostra floruit" : floret enim... Flos novella conversatio est, flos formula recens vitæ emendatioris est.* » (Saint BERNARD, *In Cantic.*, 63, 6, PL 183,1082)

² — Saint BERNARD, PL 183, 440.

³ — « Auquel des anges a-t-il jamais été dit : "l'Esprit Saint viendra sur toi ; c'est pourquoi l'être saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu" ? C'est une grande chose pour un ange que d'être ministre de Dieu ; mais Marie a mérité quelque chose de plus sublime : être sa mère. » Saint BERNARD, PL 183, 444. Saint ANSELME, comparant l'intercession de la Mère de Dieu à celle des autres saints, avait dit la même chose d'une façon peut-être encore plus saillante : « *Quod possunt omnes isti tecum, tu sola potes sine illis omnibus. Quare hoc potes ? Quia mater es Salvatoris nostri, sponsa Dei, Regina coeli et terræ et omnium elementorum.* » (PL 158, 944)

ce titre est le plus familier à la piété populaire. Aucun ne revient plus souvent dans les invocations, dans les cantiques que chantent les foules. Comment, de quelle façon précise, en quelles circonstances particulières la sainte Vierge est devenue notre Mère, beaucoup sans doute peuvent l'ignorer. Mais qu'elle le soit, c'est là, pour la masse, une vérité certaine, un fait indiscutable. Et par là même, à un nouveau point de vue, l'intercession de Marie se révèle d'espèce singulière. Une mère, en effet, est chargée de pourvoir aux besoins de ses enfants : tant qu'ils sont sous sa tutelle, ils ont le droit de tout attendre d'elle. Ce sont là des vérités qui n'ont rien de métaphysique et que le fidèle applique d'emblée à l'ordre surnaturel. Il sait aussi, par une observation de tous les jours, comment une mère accomplit ici-bas son devoir ; il la voit veiller minutieusement sur la vie qu'elle a transmise, s'en regarder comme la protectrice née, comme la guérisseuse et la pourvoyeuse ; il sait qu'elle se croit une compétence universelle pour s'en occuper dans les moindres détails. Alors, quand on lui dit que la sainte Vierge est sa mère selon la grâce, il comprend tout de suite ; il conclut qu'elle fait tout cela pour lui dans l'ordre surnaturel. Il ne compte pas seulement qu'elle répondra mieux qu'un autre à ses prières, mais qu'elle s'occupera de lui spontanément, *etiam non rogata* [même sans être priée], comme dit saint Anselme¹, parce qu'une mère n'attend pas d'être priée pour intervenir. Ce n'est pas non plus un certain genre spécial de faveurs que le fidèle espérera de la sainte Vierge, mais l'universalité des faveurs dont il a besoin, parce qu'une mère s'occupe de tout. Pour le chrétien, un saint peut être un indifférent ou un inconnu. Marie est sa Mère : ce mot dit tout. Il est vrai que certains saints sont considérés comme protecteurs, et presque filialement aimés : mais c'est toujours à un titre particulier. Le culte de sainte Anne en Bretagne est peut-être celui qui se rapproche le plus comme nuance du culte de la sainte Vierge. Pourtant les Bretons savent bien que « la bonne mère sainte Anne » n'est pas à tout le monde, qu'elle est leur mère à eux, parce qu'ils sont Bretons ; et enfin que ni sainte Anne ni aucun saint n'a avec la source de la Vie ces rapports directs qui font de Marie la mère des âmes.



Telle est, ce semble, la pensée du peuple chrétien sur l'intercession de la sainte Vierge et sur ses caractères distinctifs. C'est là une croyance diffuse dans les âmes, qui ne cristallise pas toujours en formules précises, mais qui imprègne l'esprit, qui inspire la prière et le culte. N'ayant point été directement discutée pendant de longs siècles, elle n'a point pris la forme d'une

1 — Saint ANSELME, *PL* 158, 945.

définition arrêtée, ni, pour l'ordinaire, trouvé place dans les exposés didactiques de la théologie ¹. Mais aucune croyance peut-être n'a été plus intensément vécue. Aucune pensée probablement n'a inspiré plus de prières et d'actes de dévotion que celle-ci : Marie est notre Mère ; trésorière de la grâce, elle peut accorder ce qu'aucune intercession du ciel ou de la terre n'obtiendrait. Et voilà pourquoi il faut demander les formules de la croyance qui nous occupe surtout aux organes de la piété chrétienne : aux ascètes et aux mystiques, aux Pères de l'Église, quand ils prêchent au peuple la dévotion à Marie, aux papes mêmes, lorsque, accomplissant leur fonction habituelle de pasteurs, ils instruisent les fidèles dans la vie chrétienne ². La pieuse croyance affleure ainsi, dans la littérature ecclésiastique, aux époques les plus diverses, dans les milieux les plus étrangers les uns aux autres. Et c'est là un indice significatif de sa présence ininterrompue et de sa diffusion latente. De saint Germain de Constantinople à saint Bernard, par exemple, aucune influence directe n'est discernable. Rien de plus séparé que la Byzance du huitième siècle et les abbayes françaises du douzième. Cependant le patriarche grec et l'abbé de Clairvaux s'entre-répondent en célébrant la maternité de grâce, l'autorité sans égale et l'amplitude universelle des intercessions de la Vierge. L'assistance qui se presse sous les coupes de Sainte-Sophie aux fêtes de la Παναγία [la « Toute Sainte »] entend un langage pareil à celui de la piété occidentale la plus moderne. De même les vénérables liturgies qui mêlent si intimement la sainte Vierge au sacrifice sont inspirées par une pensée sœur de celle du bienheureux Grignon de Monfort, qui nous enseigne à tout faire en Marie, à prier, à communier même avec elle et par elle. Et les érudits, qui ont pris pour une « nouveauté » le langage de ce bienheureux ou celui de saint Alphonse de Liguori, ont montré qu'une certaine antiquité leur était étrangère et qu'ils n'avaient point exactement diagnostiqué le sens de l'Église.

Je ne saurais mieux exprimer ce sens et couronner le présent travail qu'en traduisant ici une page touchante du premier qui sut donner à la pieuse croyance sa formule exacte : saint Germain de Constantinople ³. On prendra,

1 — SUAREZ est, je crois, le premier qui l'ait ainsi présentée : *De Mysteriis vitae Christi (Commentarius in Illam Partem Sancti Thomæ, Disp. XXIII, sect. 3)*.

2 — Léon XIII, par exemple, dans ses Encycliques sur le Rosaire. Voir les textes chez le P. TERRIEN : *Marie Mère des hommes*, t. 1, p. 346, 379, 600. Il est remarquable que le pape allègue cette doctrine comme une doctrine qui possède, qui est admise sans conteste.

3 — Voici cette formule : « Personne n'est sauvé que par vous, ô Mère de Dieu ; personne n'échappe aux dangers que par vous, ô Vierge Mère... ; personne n'obtient un don de la miséricorde [divine] si ce n'est par vous qui avez contenu Dieu. Car qui donc combat comme vous pour les pécheurs ? Qui patronne comme vous les pécheurs non convertis ? » (Saint GERMAIN DE CONSTANTINOPLE, *Deuxième discours sur la Dormition*, PG 98, 349). Comme chez saint Bernard, la pensée passe constamment du don de la grâce incréée qui est le Christ, au don des grâces créées, mais la citation montre évidemment que ces dernières sont comprises dans les affirmations de l'auteur.

en lisant ces lignes, quelque idée de cette piété antique, si proche de la nôtre par certains côtés, et de sa tendresse familière envers la sainte Vierge :

Avec ceux qui nous ont précédés [ô Mère de la Vie], vous avez vécu corporellement ; mais avec nous vous habitez par l'esprit. Et la multiple protection dont vous nous couvrez marque votre présence au milieu de nous. Tous nous entendons votre voix et notre voix à tous parvient à vos oreilles. Nous sommes connus de vous, puisque vous nous protégez, et nous vous reconnaissons à votre constant patronage. [...] Vous n'avez pas abandonné ceux que vous avez sauvés, ni délaissé ceux que vous avez réunis : car votre esprit vit pour toujours et votre chair n'a point subi la corruption du tombeau. Vous veillez sur tous, ô Mère de Dieu, et votre attention se porte sur chacun. Si nos yeux sont retenus de sorte que nous ne vous voyons pas, vous résidez cependant, ô toute Sainte, au milieu de tous, par une présence d'amour (ἐμφιλοχῳρεῖς), vous manifestant de mille manières à ceux qui en sont dignes. [...] Et c'est pourquoi, ô Mère de Dieu, nous croyons que vous circulez parmi nous ¹. »



¹ — Saint GERMAIN DE CONSTANTINOPLE, *Premier discours pour la Dormition de la sainte Vierge*, PG 98, 344-345.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !